

## CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4761 - MARDI 28 MAI 2024



## INVESTITURE D' AZALI ASSOUMANI

Denis Sassou N'Guesso  
rend hommage  
au peuple comorien

Lors de la cérémonie d'investiture du président des Comores, Azali Assoumani, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a rendu un hommage au peuple comorien dans son discours de circonstance. « Monsieur le président, les Congolais et leurs frères africains gardent impérissable le souvenir de vos différentes visites dans leur pays, notamment durant votre brillant mandat à la tête de l'Union africaine. Ils vous témoignent leur reconnaissance pour votre intérêt jamais démenti pour une Afrique moderne, unie, solide et solidaire », a déclaré le président congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Page 16

Denis Sassou N'Guesso délivrant son message

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Une usine de production  
d'éthanol en construction  
à Nkayi

En mai 2025, l'usine de production d'éthanol sera opérationnelle à Nkayi, dans le département de la Bouenza. Il s'agit d'une distillerie qui va produire un alcool présent dans les boissons et utilisé également dans l'industrie comme solvant ou désinfectant. Les travaux de cette unité de production ont nécessité un financement de 15 milliards FCFA mobilisés par la Société agricole de raffinage industriel du sucre (Saris Congo) et le groupe français Somdiaa.

Page 5



Le chantier de la distillerie à Nkayi-Moutela DR

## DETTE INTÉRIEURE

L'Etat paie les créanciers ayant  
plus de 10 millions FCFA

Dans un communiqué datant du 24 mai et signé du ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, le gouvernement a annoncé l'apurement sous peu des arriérés commerciaux et sociaux des créanciers ayant des montants supérieurs à 10 millions FCFA. « La liste desdits créanciers sera affichée à la Caisse congolaise d'amortissement et peut être consultée sur le site du ministère des Finances ([www.finances.govv.cg](http://www.finances.govv.cg)) », indique le communiqué.

Page 3



Le ministre des Finances lors d'une communication à l'endroit des syndicats patronaux

## CAMES

Des palmes académiques décernées à  
six enseignants chercheurs congolais

Les récipiendaires avec les membres du comité des palmes académiques du Cames/Adiac

Parmi les dix récipiendaires de la distinction de l'Ordre international des palmes académiques du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) figurent six Congolais. Il s'agit d' Omer Massoumou ; Mathias Ndinga ; Yvon Pierre

Ndongo Ibara ; Léonard Mieré ; Abraham Constant Ndinga-Mbo et Jean-Maurille Ouamba. Ils ont reçu cette distinction à l'issue de la 41<sup>e</sup> session ordinaire du conseil des ministres du Cames tenue le 24 mai à Brazzaville.

Page 9

## Éditorial

## Vitesse maximale

Page 2

## ÉDITORIAL

## Vitesse maximale

Les habitants des zones périurbaines de Brazzaville font de plus en plus usage des autobus de la Société de transport public urbain (STPU) qui sont les seuls permettant de gagner à moindre coût les deux extrémités de la capitale congolaise. Aux heures de pointe, particulièrement le matin et le soir, les points de stationnement sont pris d'assaut par les passagers qui attendent impatiemment d'embarquer. La STPU vole la vedette aux minibus et autres moyens de transport en commun.

Les travailleurs, les personnes exerçant dans le petit commerce, les élèves et les étudiants préfèrent emprunter les moyens de la STPU où ils débattent sans réserve des sujets d'actualité. Dans les quartiers comme au centre-ville, ces autobus surnommés « Mal à l'aise » circulent à une vitesse mesurée en raison des embouteillages, des feux de signalisation et autres ralentisseurs, ils roulent cependant à tombeau ouvert sur le viaduc Nord de Brazzaville.

Au mépris de toute règle de prudence, les conducteurs font fi des panneaux de signalisation qui recommandent une vitesse maximale de 80 km à l'entrée et 50 km à la sortie de la bretelle. Ce qui laisse craindre le pire, c'est que ces autobus sillonnent le plus souvent surchargés, faisant courir un risque demeuré à leurs passagers. L'adage n'est pas nouveau : « Mieux vaut prévenir que guérir ! »

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Parfait Iloki commente les dernières actualités nationales

Le secrétaire permanent du Parti congolais du travail (PCT) chargé de la communication, des technologies de l'information et de la communication, porte-parole de l'organisation, Parfait Iloki, a commenté sur Canal fuseaux diffusion, une chaîne en ligne, les dernières actualités nationales.

A la question de savoir si les coups d'Etat qui secouent l'Afrique ces derniers temps constituent des sujets de réflexion pour le PCT, Parfait Iloki pense qu'une formation politique, dans un régime démocratique, ne peut faire des coups d'Etat l'objet de ses préoccupations. Certes, a-t-il ajouté, ces sujets pourraient constituer des questions d'analyse ; sinon, a-t-il conclu, il s'agit de l'anarchie.

Invité à s'expliquer sur la vie de son parti actuellement, le porte-parole du PCT a déclaré : « Notre parti vit très bien parce que nous sommes territorialement représentés et nous sommes la plus vieille formation politique du Congo ». A propos du prochain congrès, Parfait Iloki a indiqué qu'ils sont en train de travailler sur la question. A propos de ces prochaines assises, le journaliste lui a demandé si le PCT utilise les fonds de l'Etat pour les organiser. Faux, a répondu Parfait Iloki. « Nous avons plusieurs militants ainsi que des élus et autres cadres qui versent régulièrement des cotisations statutaires comme l'exigent nos textes fondamentaux ». De plus, a-t-il expliqué, l'Etat finance les partis politiques en fonction du nombre de leurs élus. Logiquement, le PCT est le mieux financé parce qu'il a plus d'élus.

Abordant la question relative à



Parfait Iloki

l'accusation faite à tort ou à raison au PCT de déstabiliser les autres formations politiques, Parfait Iloki a rétorqué qu'il se réserve de s'immiscer dans les affaires des autres partis politiques avec lesquels le PCT entretient d'excellentes relations. « S'il y a des crises internes au sein de ces formations politiques, nous comptons avec elles et nous disons qu'ainsi va la démocratie », a-t-il commenté.

Au sujet de la vente des terres congolaises aux Rwandais, le porte-parole du PCT renvoie les Congolais à s'imprégner des dossiers avant d'inonder la toile des commentaires. « Il faut avoir accès aux dossiers pour comprendre. Le reste, c'est la politisation. Ce n'est pas pour la première fois que les terres

soient mises en concession dans notre pays. Je me pose la question de savoir pourquoi il y a eu autant de politisation pour cette question. Mais vous êtes libre de poser la question à qui s'occupe de ce contrat », a-t-il renchéri.

Sur les questions d'eau et d'électricité, le porte-parole a assuré que le PCT travaille avec le gouvernement sur toutes les thématiques. L'exécutif a quand même fait beaucoup d'efforts dans ces deux domaines. En dehors de Brazzaville et de Pointe-Noire, à l'intérieur du pays, les questions d'eau et d'électricité ne se posent plus.

A propos du récent recensement, Parfait Iloki est surpris par les commentaires de certains partis politiques qui rejettent les résultats de cette opération. « C'est une insulte que de ne pas reconnaître le travail réalisé par le gouvernement avec l'appui technique des partenaires au développement », a-t-il réagi.

Parlant d'une information qui aurait fuité sur internet à propos d'un « prétendu » nouveau découpage administratif, le porte-parole du PCT a déclaré : « Dans tous les cas, un pays ne peut pas s'arrêter de fonctionner. Si un gouvernement pense que les choses ont évolué et on peut élaborer un nouveau découpage électoral, ce n'est pas une mauvaise chose ».

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

## Les pensionnés ne veulent plus revivre le calvaire

L'Union pour la défense des intérêts des retraités (UDIR) de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) est allée présenter ses doléances, le 24 mai à Brazzaville, au président du Sénat, Pierre Ngolo. Elle a estimé qu'elle ne veut plus revivre le calvaire de la période 2016-2021 où elle totalise aujourd'hui 39 mois d'arriérés de pensions.

Conduite par le président de cette organisation syndicale, Eugène Bakoula, la délégation de l'UDIR-CRF réclame, entre autres, la revalorisation du point d'indice à 300 pour tous les retraités, le paiement des trente-neuf mois d'arriérés de pensions et des arriérages audités ainsi que le paiement des pensions au même moment que les fonctionnaires. « Les retraités sont tous considérés comme les laissés-pour-compte par le gouvernement. De 2016 à 2021, les retraités ont connu un calvaire avec le paiement d'un ou de deux mois par an. C'est en 2022, grâce au dialogue que nous avons eu avec le Sénat et le gouvernement, que les retraités ont commencé à percevoir leur pension chaque mois jusqu'en 2023. En 2024, nous avons commencé à comprendre que le gouvernement veut nous ramener aux années 2016, 2017 ou 2018 avec ces arriérés. Nous avons dit non, lorsqu'on paie les salaires,

on doit payer les retraités », a expliqué Eugène Bakoula, précisant que la pension n'est pas une aumône que les retraités demandent au gouvernement, mais plutôt un droit inaliénable. S'agissant de l'alignement au point d'indice fixé à 300, il a rappelé que certains retraités devaient bénéficier de cette mesure depuis 2017. « Aujourd'hui, nous sommes en 2024, cela fait sept ans que nous attendons. C'est pourquoi nous sommes venus auprès du Sénat qui est notre expression pour qu'il parle au gouvernement. Nous n'allons pas nous arrêter là, nous souhaitons que l'Assemblée nationale puisse aussi emboîter le pas. Le président du



Pierre Ngolo présidant la séance de travail entre le Sénat et l'Udir/DR

**« Les retraités sont tous considérés comme les laissés-pour-compte par le gouvernement. De 2016 à 2021, les retraités ont connu un calvaire avec le paiement d'un ou de deux mois par an. C'est en 2022, grâce au dialogue que nous avons eu avec le Sénat et le gouvernement, que les retraités ont commencé à percevoir leur pension chaque mois jusqu'en 2023. En 2024, nous avons commencé à comprendre que le gouvernement veut nous ramener aux années 2016, 2017 ou 2018 avec ces arriérés. Nous avons dit non, lorsqu'on paie les salaires, on doit payer les retraités »**

Sénat nous a donné des sages conseils et nous a demandé de nous rapprocher de ses commissions permanentes, notamment la commission Economie et Affaires sociales pour travailler ensemble », a conclu Eugène Bakoula.

**Parfait Wilfried Douniama**

## DETTE INTÉRIEURE

## Règlement imminent des créances de plus de 10 millions FCFA

La deuxième étape du plan global d'apurement des arriérés commerciaux et sociaux de l'Etat concerne la signature d'une convention particulière par les créanciers ayant des montants supérieurs à 10 millions FCFA.

« La liste desdits créanciers sera affichée à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), et peut être consultée sur le site du ministère des Finances ([www.finances.gouv.cg](http://www.finances.gouv.cg)) », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, dans un communiqué publié le 24 mai dernier.

Les créanciers éligibles sont invités à choisir le traitement de leur créance parmi trois options prévues dans le plan d'apurement. A cet effet, un guichet est ouvert à la CCA du 29 mai au 30 juin prochain, souligne le communiqué avant de préciser que dépassé ce délai, la CCA déterminera d'office une option de traitement pour les créanciers qui ne se seront pas prononcés. Rappelons que c'est en



Le ministre des Finances lors d'une communication à l'endroit des syndicats patronaux/Adiac

décembre 2023 que le ministre de l'Economie et des Finances avait annoncé la mobilisation par le gouvernement d'une somme de 5,4 milliards FCFA sur un encours total de 2687 milliards FCFA. Le but étant de payer les créances internes figurant dans les livres de la CCA. A l'issue du paiement de l'acompte, avait-il poursuivi, le solde sera de 1770 milliards FCFA. A

ce solde, il sera appliqué les modalités du décret n° 2023-1579 du 19 septembre 2023 comme suit : un paiement du solde moyennant une décote de 66% en 2024 ; une décote de 35% du solde avec un étalement du paiement de la créance sur trois annuités, enfin une décote de 25% du solde avec un étalement du paiement de la créance sur quatre annuités.

« Le gouvernement poursuivra ses efforts de recherche de solutions pour apurer la dette interne. Le décret du 19 septembre 2023 s'appliquera aux partenaires internes qui auront levé l'une des options proposées. C'est la condition sine qua non de tout paiement », avait conclu Jean-Baptiste Ondaye.

**Lopelle Mboussa Gassia**

**Un guichet est ouvert à la CCA du 29 mai au 30 juin prochain, dépassé ce délai, la CCA déterminera d'office une option de traitement pour les créanciers qui ne se seront pas prononcés.**

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

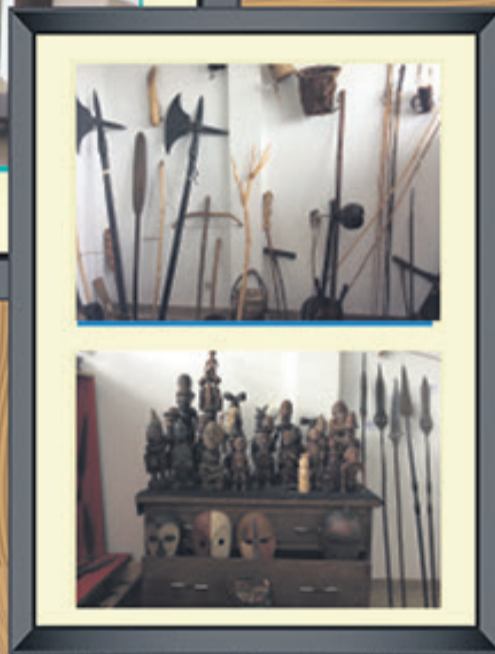
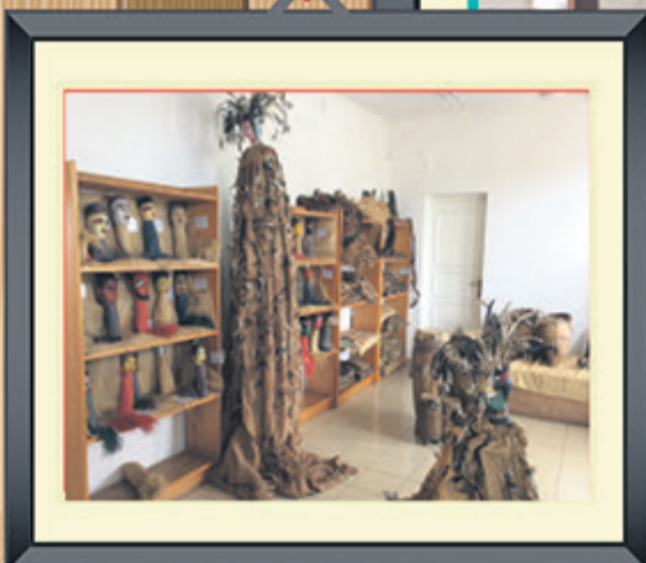
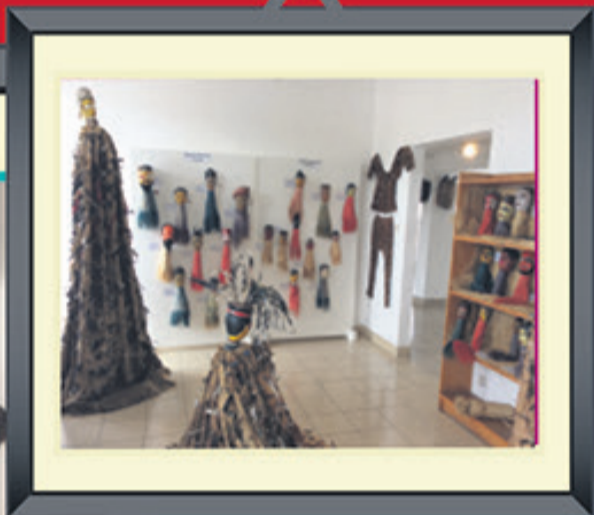
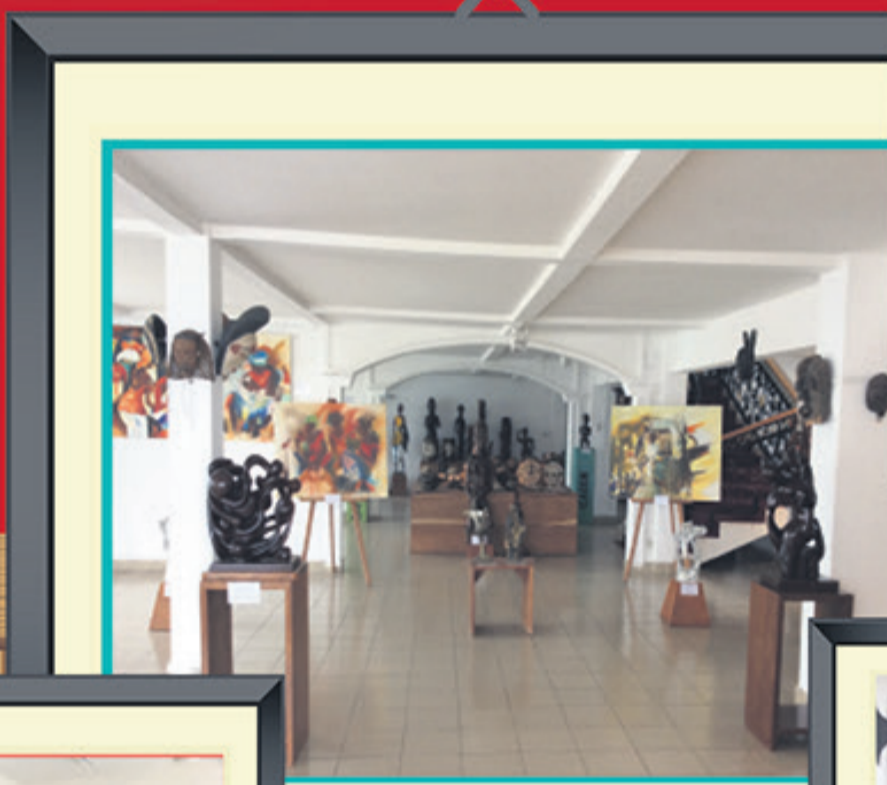
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

NKAYI

## Une usine d'éthanol en construction dans la ville sucrière

L'ouverture de l'unité de production d'éthanol est prévue en mai 2025 à Nkayi, dans le département de la Bouenza, durant la campagne sucrière. L'usine a nécessité un financement de 15 milliards FCFA mobilisés par la Société agricole de raffinage industriel du sucre (Saris Congo) et le groupe français Somdiaa.

L'usine en chantier est une distillerie. Elle va produire de l'éthanol, un alcool présent dans les boissons alcoolisées et est utilisé dans l'industrie comme solvant ou désinfectant. L'éthanol est un biocarburant produit à partir de plantes contenant du sucre (betterave, maïs et canne à sucre) ou de matières pouvant être converties en sucre comme l'amidon de blé. Il est également un « agrocaburant » produit à partir de matières premières agricoles, et peut être mélangé à l'essence ou au diesel pour la consommation des moteurs.

La distillerie va produire de l'alcool à 96° que le pays importe jusqu'alors, d'après les promoteurs. Elle dispose d'une capacité de production de 50m<sup>3</sup>/jour, soit 6 millions de litres par campagne de production contre un besoin estimé au Congo de 5,5 millions litres. L'usine va aussi valoriser 25.000 tonnes de mélasse, un sous-produit de la sucrerie sous forme de mixture résultant du raffinage du sucre extrait de la betterave sucrière



Le chantier de la distillerie à Nkayi-Moutela/DR

ou de la canne à sucre. Cet investissement permettra à terme de relancer l'entreprise Saris Congo, la filiale congolaise du groupe français Somdiaa. Un nouveau plan d'investissement doté de 34 milliards FCFA a été élaboré dans le but d'augmenter la capacité de production de 80.000 tonnes de sucre à l'horizon 2028. « Le chantier a commencé avec les travaux de génie civil en début d'année 2023. Il sera achevé d'ici octobre de cette année pour un commissioning en octobre 2024. Cela nous permettra d'inaugurer notre nouvelle unité de production en mai prochain, avec une production effective durant la campagne sucrière 2025 », a indiqué à la presse le directeur général adjoint de Saris, Damase Ondongo.

Pour les autorités, la mise en service de la distillerie contribuera à renforcer le tissu industriel national, à booster l'économie locale, à favoriser la création de nombreux emplois.

Fiacre Kombo

AGRICULTURE

## Le Cema de Mindouli mis en service

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a inauguré, le 24 mai, l'antenne du Centre d'exploitation des machines agricoles (Cema) de Mindouli, dans le département du Pool.

Mise en service en présence des autorités départementales, l'antenne de Mindouli permettra aux producteurs de louer des tracteurs et autres machines agricoles à des prix démocratiques afin de contribuer à l'augmentation des produits agropastoraux et halieutiques sur le marché local. Ce centre, le sixième du genre dans le pays, comprend une dizaine de machines qui vont aider les producteurs à réduire la pénibilité du travail. Une initiative qui vise l'amélioration des conditions d'exercice de l'agriculture au sens large afin de maximiser la production agricole.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a rappelé que la mise en service de cette antenne permettra de rapprocher les machines agricoles des producteurs. Selon Paul Valentin Ngobo, l'inauguration de l'antenne de Mindouli est la concrétisation de la promesse

du chef de l'État visant à rapprocher les tracteurs des producteurs. Il a, par ailleurs, mis en avant le potentiel agricole du Pool, où de nombreux producteurs travaillent encore à la main, freinant ainsi le développement agricole de ce département.

« Le Cema a réduit les coûts de location des machines et équipements sur l'ensemble du pays d'en moyenne 40%. Cela nous permet de nous assurer que le tracteur ne soit plus un frein au développement agricole. Cette stratégie vise à augmenter la productivité et la production, à réduire la pénibilité du travail, à gagner du temps mais aussi à améliorer la qualité de nos cultures. Le Pool est un grand bassin de production agricole mais sa capacité est actuellement limitée par le travail manuel. Je suis sûr que le Pool peut faire plus si on mécanisait un peu plus cette agriculture »,



La coupe du ruban symbolique/DR

a déclaré le ministre. Il a précisé que la modernisation par la mécanisation est essentielle pour améliorer la productivité et la compétitivité du Pool, d'autant plus qu'il y aura une compétition entre les départements.

L'antenne de Mindouli est la deuxième du Pool après celle d'Odziba. Elle servira plusieurs districts de la partie Sud de ce département. Le gouvernement envisage d'installer une autre à Hinda, dans le département du Kouilou, afin d'en avoir sept (Etsouali, dans les Plateaux ; Otsendé, dans la Cuvette ; Bouansa, dans la Bouenza ; et une autre actuellement délocalisée dans le Niari).

Président du groupement

« Amour en action », Jean Roger Kou Bouloumouka pense que la mise en service de l'antenne du Cema de Mindouli constitue un ouf de soulagement pour les acteurs agricoles du département du Pool. Son groupement est connu dans la culture de l'arachide, de la patate douce, du manioc, du soja, du maïs. « C'est une grande joie pour nous, parce que nous travaillions à la main et aujourd'hui, nous venons de bénéficier des tracteurs, ce qui nous permettra désormais d'exploiter de très vastes étendues. Nous allons passer de demi à trois ou quatre hectares. Par rapport à ce que nous cultivons, ces machines nous permettront de faire de

bons chiffres d'affaires. Brazzaville et Pointe-Noire peuvent compter sur nous, parce que dans le district de Mindouli, nous avons beaucoup de groupements. Notre objectif est de beaucoup travailler pour ravitailler les deux grandes villes du pays. Le seul souci c'est le transport de la marchandise », a-t-il souligné.

Le ministre Paul Valentin Ngobo, qui a coupé le ruban symbolique marquant l'inauguration de cette antenne et remis les clés aux autorités locales, a visité la structure en présence du président du Conseil départemental du Pool, Michel Bouboutou Mampouya.

Parfait Wilfried Douniama

## ORIENTATION PROFESSIONNELLE

## Des étudiants s'imprègnent des opportunités offertes par le Canada

A l'initiative de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE), des étudiants des établissements de l'enseignement supérieur, dont les Universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso, ont été éduifiés, le 24 mai à Brazzaville, sur les opportunités d'affaires, d'insertion professionnelle ou de développement des compétences au niveau du Canada.

Devant quelques dizaines de jeunes en soif d'apprendre, la responsable de la communication au niveau du Pôle des représentants du Canada a présenté, entre autres, les compétences recherchées au niveau de son pays et montré aux étudiants comment saisir les opportunités qui leur sont offertes. Après des échanges avec la Canadienne, les participants à cette rencontre ont suivi des ateliers sur les règles d'or de la recherche de l'emploi, développés par la cheffe de service orientation à l'ACPE, Mahamat Kialoungou, et son collègue Aimable Haziel Mithou Mbenga. « Dans cette même dynamique, nous nous sommes permis aussi d'assimiler, pour ne pas dire de mettre en relation, les compétences canadiennes avec nos formations ou encore avec le marché de l'emploi congolais », a expliqué le chef de service emploi de l'ACPE, Aimable Haziel Mithou Mbenga. Participante à ces ateliers, Rosemonde Loemba s'est félicitée de l'initiative de l'ACPE.



« C'est une très belle initiative que l'ACPE a entreprise. Je crois qu'elle nous permet d'avoir des amples informations parce que, de nos jours, il y a la possibilité de tomber sur

escroquer de l'argent. Ici, nous avons reçu des informations concrètes provenant d'une personne de nationalité canadienne », s'est réjouie cette ancienne étudiante. Etudiant à l'Ecole normale su-

Haziel Mithou Mbenga face aux jeunes Adiac périeure polytechnique, option génie civil, Aubaine Nkouka, sur cette séance d'orientation offrant la possibilité de pouvoir postuler au Canada, notamment sur les différentes offres d'emplois du gouvernement ca-

nadien aux étudiants, a déclaré: « Il y a de différentes plateformes, de différents sites entre les employeurs et les demandeurs d'emplois. L'exposante nous a montré les différentes étapes à suivre et comment faire pour éviter tout ce qui est arnaque. C'est un échange très bénéfique pour nous, cela pourra nous aider surtout en ce qui concerne notre capacité à pouvoir postuler, à être vigilant. Cela vient ajouter un plus dans tout ce qui est notre bagage intellectuel ».

Se voulant être une passerelle entre les demandeurs d'emplois et les entreprises, l'ACPE ne veut plus rater une seule occasion en cette année dédiée à la jeunesse. C'est ainsi qu'elle multiplie des contacts avec les différents partenaires afin de doter la jeunesse congolaise, notamment les étudiants, des rudiments nécessaires à leur épanouissement et éclosion sociale. Tout ceci à travers son club de l'emploi mis en place depuis quelques années.

Parfait Wilfried Douniama

## RÉSEAU DES JEUNES PARLEMENTAIRES

## Le Congo représenté à la réunion de Paris

Le député Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia a pris part, du 22 au 24 mai dans la capitale française, à la réunion des jeunes parlementaires francophones de moins de 40 ans. Une rencontre qui a permis aux participants de formuler un avis destiné au prochain sommet des chefs d'Etat de la Francophonie, sur le thème « L'amélioration de la mobilité citoyenne dans la francophonie pour promouvoir la création, l'innovation et l'entrepreneuriat ».

Venus de nombreux pays, les jeunes parlementaires francophones ont suivi plusieurs thématiques dont les principales portaient, entre autres, sur les obstacles à la mobilité dans l'espace francophone, notamment des procédures d'accès aux visas jugées trop longues et un nombre excessif de refus ; la nécessité d'établir un visa spécifique pour les entrepreneurs francophones. Ils ont été également éduifiés sur la proposition d'étendre le modèle Erasmus à l'ensemble de l'espace francophone pour les étudiants ; la facilitation de l'accès aux stages d'étudiants dans tout l'espace francophone ; l'équilibrage de la mobilité pour favoriser les échanges culturels et sportifs. Il y a eu aussi des thématiques sur l'amélioration de la mobilité dans le domaine de la santé ; le renforcement des partenariats entre les universités francophones ; la promotion du volontariat.

Des leçons à tirer de ces retrouvailles, il faut noter le fait qu'une distinction nette a été faite entre immigration et mobilité qui sous-entend un retour au pays d'origine. Rapporteur de circonstance, le député Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia a présenté à l'assistance les activités passées et futures du Réseau

des jeunes parlementaires francophones. En effet, l'ensemble des conclusions de la réunion sera rendu public prochainement et comprendra une synthèse des mesures pertinentes susceptibles d'être mises en œuvre dans les différents pays de la Francophonie.

« Ce document reprendra les principaux constats et recommandations établis par les parlementaires francophones, articulés autour de quatre catégories de publics identifiés : la mobilité estudiantine et des jeunes (volontaires, apprentis, élèves en fin de secondaire, etc.) ; la mobilité scientifique et professorale ; la mobilité économique (chefs d'entreprise, entrepreneurs, employés, etc.) ; la mobilité culturelle et sportive ; la mobilité des acteurs politiques (membres des gouvernements, parlementaires, élus locaux) », a expliqué le député de la circonscription électorale unique d'Ongogni, dans le département des Plateaux.

Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia s'est entretenu, en marge de la rencontre, avec plusieurs personnalités dont le directeur des Réseaux et des programmes de volontariat de France, Thomas Cossé, de l'ana-



lyste politique senior à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), division des migrations internationales, Jonathan Chaloff. Il a également accordé son hospitalité au chercheur et conseiller en politique publique à l'OCDE, Hanafi Tessa ; au Groupe des ambas-

Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia posant avec les autres jeunes parlementaires/DR sateurs francophones de France conduit par Vijayen Valaydon ; à la responsable du Département communication de Station F, le plus grand incubateur de startups au monde ; à la directrice du Département du patrimoine et des collections, Anne-Solène Rolland, et à la cheffe du Service des pu-

blics, de l'action culturelle et de la communication de la Maison de la Nouvelle-Calédonie, Anne Bihan. Le réseau a, par ailleurs, élaboré une communication à l'attention de la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo.

Parfait Wilfried Douniama

## INTERVIEW

# Henri Ossebi : « L'Unesco a un rôle spécifique d'être le courtier de la conscience intellectuelle mondiale aujourd'hui »

Le Congo vient de participer à la Semaine africaine de l'Unesco, du 22 au 24 mai, avec, pour thème «L'éducation pour l'innovation, le développement et la culture en Afrique». Henri Ossebi, ambassadeur et délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco, revient sur les grandes lignes. Entrevue.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur l'ambassadeur, l'articulation de cette édition répond-elle à vos attentes ?**

**Henri Ossebi (H.O.) :** Je serai tenté de dire que, s'agissant du thème de la Semaine africaine 2024, ce n'est pas tellement le pays en tant que tel qui compte. C'est plutôt le groupe africain qui, par principe et par tradition, a toujours aligné ses préoccupations sur celles d'Addis-Abeba, c'est-à-dire sur les conclusions du plus récent Sommet des chefs d'État africains. Comme vous le savez, le sommet de cette année a fait un focus sur l'éducation, en respectant, bien sûr, la spécificité du mandat de l'Unesco auquel, comme d'habitude, nous nous sommes, de fait, alignés sur ce mot d'ordre, en nous ménageant bien entendu des passerelles, et aussi des ouvertures liées aux domaines de compétences de l'Unesco.

**L.D.B. : Quel a été l'apport du Congo ?**

**H.O. :** Il faudrait d'emblée mettre en exergue le fait que le Congo siège au Conseil exécutif de l'Unesco jusqu'en 2025. En novembre dernier, le Congo s'est vu doter de charges qui lui avaient été confiées par le groupe africain et qui ont fait de lui le porte-parole du groupe africain pendant les deux années écoulées. À ce double titre, toutes les actions du Congo sont appelées à avoir, je pourrai dire, une espèce de retentissement interne, déjà dans le groupe africain, mais aussi au sein de l'entière communauté des États membres de l'Unesco



Visite du stand du Congo par des diplomates onusiens./DR

qui, comme vous le savez, sont structurés en différents groupes électoraux.

Nous, nous faisons partie du groupe 5A le plus important par son nombre. Et pour cause, l'apport du Congo a été multiforme. Déjà par le stand que vous avez visité où, de façon traditionnelle, nous sommes la vitrine de notre pays.

Cette fois-ci, nous avons fait appel à un jeune compatriote très talentueux, qui a exposé des photos qui ont retenu l'attention du public, notamment en ce que sa technique s'appuie à la fois sur le dessin et sur la photo. Il part d'un dessin pour réaliser des photos et le ré-

sultat est magnifique. Cela a même été salué par le ministre marocain de la Culture, invité d'honneur de cet événement.

Le Congo a également contribué lors de la journée consacrée à la dégustation des plats africains. Et là, comme la République démocratique du Congo, nous avons bien entendu mis à l'honneur nos plats traditionnels, notamment le plus connu : le saka-saka avec le poisson salé aux aubergines, etc. Et enfin, dans les commissions, nous avons apporté une contribution substantielle dans les débats sur l'éducation, sur les questions liées à l'avenir de l'éducation, en rapport notamment avec la problématique

de la jeunesse pour être en harmonie avec le thème qui a été lancé par le président de la République.

**L.D.B. : Pensez-vous que ce rendez-vous permet à l'Afrique de porter son message ?**

**H.O. :** Bien sûr ! Dans le monde incandescent qui nous environne aujourd'hui, avec ses conflictualités exacerbées, mais également avec la montée en puissance sur les trois continents de ce que l'on appelle aujourd'hui le Sud global, et notamment dans ce contexte très chargé, avec les risques de voir le multilatéralisme s'étioler petit à petit au profit d'une polarisation qui n'est pas loin de rappeler l'époque révolue de la guerre froide.

L'Unesco a un rôle spécifique, notamment celui d'être, qu'on le veuille ou non, le courtier de la conscience intellectuelle mondiale aujourd'hui. Et les chantiers ne manquent pas. Pour jouer pleinement son rôle, l'organisation onusienne ne peut pas se passer de la contribution de l'Afrique en tant que continent, en tant que site, en tant que réservoir d'énergie sociale, d'énergie démographique par sa jeunesse, d'énergie matérielle par la variété et le côté stratégique de ses ressources, tellement convoitées aujourd'hui que l'on se demande comment l'intelligence artificielle, la numérisation et la digitalisation pourraient prospérer si quelque part les matières premières africaines n'étaient pas prises en compte.

On peut même y ajouter la problématique récurrente, lancinante de l'avenir climatique de la planète,

du développement global, qui a été encore une fois soulignée lors du sommet des trois bassins à Brazzaville. Donc, l'Afrique à l'Unesco a la particularité et la spécificité d'avoir une direction qui lui est dédiée, que l'on appelle direction de la priorité Afrique et des relations extérieures. On est le seul continent à avoir une direction spécifique sous cet intitulé.

Le retour des États-Unis dans la grande famille internationale de l'Unesco a été salué unanimement par les États africains, dont le nôtre, parce que nous avons besoin d'être, comme disait McBride il y a un certain nombre d'années, « un seul monde, mais avec des voies multiples ». Et donc, si la thématique de l'éducation partie d'Addis-Ababa est reliée à l'Unesco, et la question de l'éducation essentielle, nous ne pouvons pas oublier ce que disait Mandela : « La clé de l'avenir réside dans l'éducation ». Effectivement, le groupe africain en particulier, et, au sein du groupe africain, le Congo, auront atteint l'objectif essentiel qui était à la fois de célébrer l'Afrique, de mettre une note festive, « d'enjailier, comme on dit, l'Unesco », mais en même temps d'apporter, par la réflexion, le défilé de mode, les débats politiques, les débats académiques, les projections de films, toute cette panoplie traditionnelle pour montrer que des choses se passent. Le Congo en particulier doit saisir cette opportunité dans le cadre du « softpower » pour continuer à affirmer sa présence sur la scène internationale.

**Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma**

## DIASPORA

## Le Jamaa Summit 2024 se termine au Port-Marly

Le Salon des investisseurs de la diaspora Jamaa Summit, initié par le Franco-Guinéen Boubacar Diallo, a eu lieu les 25 et 26 mai à l'Espace congrès Les Pyramides au Port-Marly, en région parisienne. À titre personnel ou au nom de leurs structures respectives, les Congolais Davy Kiala et Dimitri M'Foumou-Titi ont participé à cet événement dédié à impulser une nouvelle dynamique ayant pour base l'investissement.

Près de 1000 participants, vingt fonds d'investissement, soixante-dix speakers, seize startups et cinquante exposants, offrant une plateforme d'échanges sur les sujets liés à l'éducation financière, et les différentes formes d'investissement ont pris part à la rencontre de la diaspora de la fin de la semaine dernière.

Sur le stand de l'Association développement relations Nord-Sud présidée par Dimitri M'foumou-Titi, les visiteurs ont pu découvrir les expériences menées jusqu'à ce jour pour

une co-construction africaine visant la mise en place d'un projet phare, « Une African Valley », centre consacré au développement économique au niveau du continent. Une occasion de présenter et dédicacer également son livre « Slow Success - L'art de réussir à pas de tortue ! ».

Parmi les ateliers, Davy Kiala a animé celui ayant pour titre « Comment générer le cash avec l'immobilier ? ». L'intervention finale de Babacar Diallo à l'issue de «connections des investisseurs de la diaspora»

se résume à encourager les entrepreneurs en Afrique et ceux de la diaspora à jouir d'une vraie énergie, d'accumuler les compétences spécifiques et surtout de disposer de circuits financiers multiples.

Tels sont les souhaits des participants à cette édition, désireux, chacun à sa manière, de créer des synergies afin de valoriser le développement de l'Afrique et de la diaspora via l'entrepreneuriat et les technologies en accompagnant l'immense potentiel de sa jeunesse.

**M.A.N.**



Boubacar Diallo

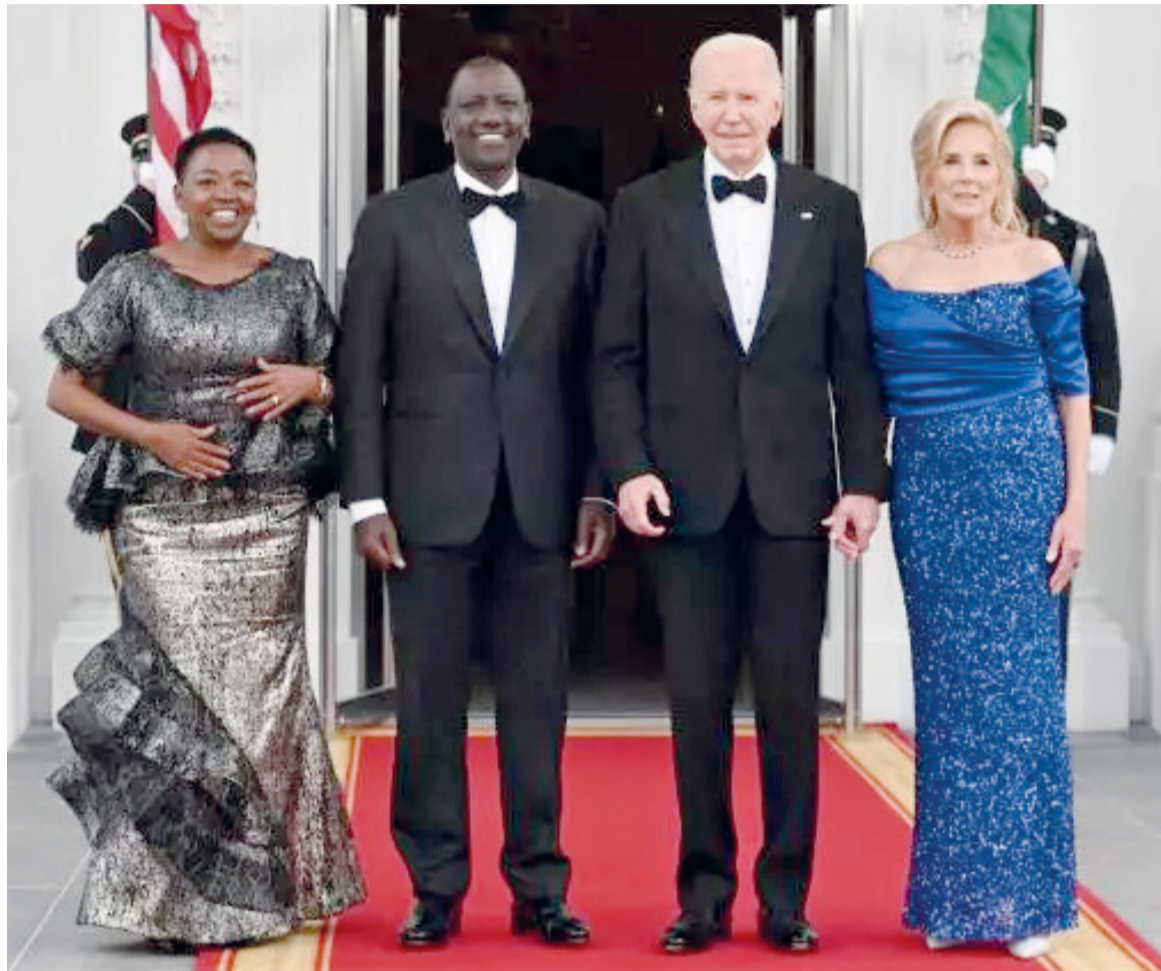
## DIPLOMATIE

# Le Kenya élevé au rang d'«allié majeur» des États-Unis

La visite d'État aux États-Unis du président kényan, William Ruto, entamée à partir du 20 mai en Géorgie, à Atlanta, s'est poursuivie le 23 mai à Washington. C'est la première d'un dirigeant africain depuis plus de quinze ans. Elle a mis à l'honneur le Kenya en tant qu'allié privilégié des Américains sur le continent et renforce l'image du président William Ruto sur la scène internationale.

La dernière visite d'un dirigeant africain aux États-Unis remonte à 2009, quand le président George W. Bush avait invité le président du Ghana, John Kufuor, à la Maison-Blanche. Pour cette visite d'État de William Ruto, le président américain, Joe Biden, a désigné le Kenya comme «allié majeur, non-membre de l'Otan». Dix-huit autres pays bénéficient déjà de ce statut particulier qui leur confère des liens militaires et diplomatiques privilégiés avec les États-Unis.

En Afrique, après l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, le Kenya devient le premier pays d'Afrique subsaharienne à l'obtenir. «Une décision historique», «un tournant important». Une annonce qui a réjoui la presse kényane, illustrant, selon les principaux quotidiens, la place croissante du pays sur la scène internationale et soulignant le rôle qu'il a joué pour la paix et la stabilité dans la région. Le Kenya s'est notamment investi dans le processus de paix pour l'Est de la République démocratique du Congo. C'est aussi un partenaire de Washington dans la lutte contre les islamistes shebabs.



Le président américain Joe Biden et sa femme Jill Biden, et le président kényan William Ruto et son épouse Rachel Ruto, avant un dîner d'État le 23 mai 2024 à la Maison-Blanche/AFP-Roberto Schmidt

Pour le président américain, Joe Biden, ce statut est «l'aboutissement d'années de collaboration « entre Nairobi et Was-

hington. L'analyste politique kényan, Dismas Mokuia, y voit aussi un signe que la diplomatie active du président William

Ruto porte ses fruits. Ce statut représente une marque de confiance des États-Unis qui met le Kenya sur le devant de la

scène, a-t-il ajouté. Ce qui pourrait ainsi attirer de nouveaux investisseurs. Washington a déjà annoncé des financements pour Nairobi dans le secteur des transports, de la lutte contre la corruption ou encore la police. Ce nouveau rang diplomatique lui permettra d'avoir des relations militaires privilégiées avec les États-Unis, notamment pour l'accès à des armes sophistiquées et pour la formation des forces armées.

Officiellement, la rencontre des deux chefs d'État marque le soixantième anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays. L'administration Biden a souhaité notamment renforcer ses liens sécuritaires et économiques avec le Kenya en réaction à «l'influence croissante de la Chine dans la région». Puissance stable de la région, le Kenya est également l'un des leaders de la démocratie sur un continent où les coups d'État se multiplient depuis 2021. La visite de William Ruto incarne également la volonté des États-Unis de relancer les liens avec l'Afrique, renforçant au passage la stature de William Ruto sur la scène internationale.

Noël Ndong

## DETTE SOUVERAINE

## Vingt-trois défauts de paiement recensés par Fitch depuis 2009

Dans son récent rapport « Sovereign 2023 transition and default study », l'agence de notation Fitch-Ratings dresse un bilan détaillé des défauts souverains survenus ces dernières années.

Si les pays africains peinent à juguler leur déficit budgétaire et leur endettement, leur situation appelle une analyse nuancée. La prudence restera de mise pour leurs créanciers, qu'ils soient publics ou privés. Tour d'horizon des pays africains et la notation souveraine.

L'étude de Fitch Ratings sur les transitions et défauts souverains fait état des défis auxquels font face les pays africains en matière de gestion de la dette et des finances publiques. L'activité de notation globale des dettes souveraines est restée certes stable en 2023, mais les pays émergents, dont de nombreux pays africains, ont connu une majorité des transitions de notation. Sur les vingt-cinq mouvements de notation nette enregistrés en 2023, dix-huit concernaient des marchés émergents, avec autant de dégradations que de revalorisations. Cette situa-

tion reflète les difficultés rencontrées par de nombreux pays africains pour assainir leurs finances publiques et maîtriser leur endettement. Parmi les pays africains ayant connu des dégradations de notation en 2023, on peut citer l'Éthiopie et le Ghana, qui ont été placés en situation de défaut par Fitch. Ces deux pays lourdement endettés ont fait défaut sur leurs obligations en 2023.

### La gouvernance, clé de la maîtrise des déficits

Au-delà des chiffres bruts de la dette, l'étude met en lumière l'importance cruciale de la gouvernance et des cadres budgétaires pour assurer la viabilité des finances publiques. Les pays disposant de mécanismes solides de gestion des déficits et de la dette parviennent à maintenir des notations relativement élevées malgré des niveaux d'endettement importants. À

l'inverse, les pays aux institutions fragiles et aux processus budgétaires opaques peinent à rassurer les investisseurs et subissent des dégradations de notation. Un autre facteur clé est la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des réformes structurelles pour stimuler la croissance économique et améliorer la collecte des recettes fiscales. Les pays comme le Ghana et l'Éthiopie, qui ont tardé à s'attaquer aux déséquilibres budgétaires, ont fini par faire défaut.

### Défauts en série, dégradations à tour de bras

Au total, sur les vingt-trois épisodes de défaut souverain recensés par Fitch depuis 2009, cinq concernent des pays africains, contre six pays d'Amérique, quatre d'Europe, un du Proche-Orient et un autre d'Asie. Les cinq pays africains sont les suivants : le Congo, le Mo-

zambique, la Zambie, l'Éthiopie et le Ghana. Le Congo a connu deux épisodes de défaut, en 2016 et 2017, liés au non-paiement des intérêts sur ses obligations en dollars émises dans le cadre de la restructuration de sa dette du Club de Londres en 2007. Le Mozambique, quant à lui, a défailli en 2016 suite au non-paiement d'un prêt garanti par l'État à l'entreprise publique Mozambique Asset Management. La Zambie a défailli en 2020 : pour cause, un coupon n'a pas été payé sur une euro-obligation d'un milliard de dollars arrivant à échéance en 2024. Les causes sont multiples : dépendance aux exportations de matières premières, niveaux d'endettement élevés, fragilité des systèmes de mobilisation des recettes intérieures, ou encore chocs exogènes comme la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine. Face à ces défis, une gestion rigoureuse

des finances publiques et une diversification des sources de croissance s'imposent.

Par ailleurs, l'analyse de Fitch souligne l'importance de distinguer les défauts sur la dette extérieure (en devises étrangères) de ceux sur la dette intérieure (en monnaie locale). Si les premiers peuvent gravement entamer la crédibilité d'un pays sur les marchés financiers internationaux, les seconds témoignent surtout des tensions budgétaires internes. Enfin, au-delà des chiffres, l'étude rappelle que les défauts souverains ne sont pas des événements binaires, mais s'inscrivent dans un continuum de difficultés de paiement plus ou moins graves. Les «distressed debt exchanges» ou rééchelonnements forcés de dette en sont l'illustration, à mi-chemin entre le service normal de la dette et le défaut pur et simple.

N.Nd.



## CAMES

## Des enseignants-chercheurs congolais décrochent les palmes académiques

Parmi les dix récipiendaires de la distinction de l'Ordre international des palmes académiques du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) figurent six Congolais.

La clôture des travaux de la 41e session ordinaire du Conseil des ministres du Cames, le 24 mai à Brazzaville, a été suivie de la cérémonie de réception dans l'Ordre international des palmes académiques des enseignants-chercheurs du Congo, pays hôte, du Sénégal, du Mali et du Niger.

Les Congolais ayant reçu la distinction sont tous enseignants-chercheurs de l'Université Marien-Ngouabi. Dans la catégorie de chevalier, il y a Omer Massoumou, professeur titulaire en Littérature française, enseignant à l'Université Marien-Ngouabi ; Mathias Ndinga, professeur titulaire Sciences économiques (doyen de la faculté des sciences économiques) ; Yvon Pierre Ndongo Ibara, professeur titulaire en linguistique anglaise ; Léonard Miere, maître de conférences. Par ailleurs, le professeur titulaire Camara Bakary du



Les présidents entrant et sortant du conseil des ministres du Cames avec les récipiendaires/Adiac

Mali a également décroché la palme académique dans la catégorie des chevaliers. En outre, Abraham Constant Ndinga-Mbo, professeur des universités en histoire et civilisations africaines et Jean-Maurille Ouamba, professeur titulaire en chimie organique ont été faits officiers dans l'Ordre international des palmes académiques du Cames tandis que le Pr Claude Bichou du Sénégal

et le professeur titulaire de biologie et physiologie végétales, Ramatou Djermakoye, ont été décorés en qualité de commandeurs. Il convient de souligner que le Pr Ramatou Djermakoye a été l'unique dans cette série de décoration. « Les récipiendaires peuvent bénéficier des réductions des droits d'inscription dans les conditions fixées par les recteurs et présidents des universités

des pays membres. Ils peuvent aussi accéder à tous les établissements publics d'enseignement supérieur du Cames », a expliqué le Grand chancelier de l'Ordre international des palmes académiques du Cames qui est, par ailleurs, secrétaire général de l'institution, le Pr Souleymane Konate.

Selon lui, la remise de la distinction de la palme académique est une manière

pour le Cames de marquer symboliquement sa reconnaissance à l'endroit des personnalités ayant contribué à son rayonnement dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, compte tenu de la qualité de leur contribution. La distinction n'est pas dédiée uniquement aux enseignants-chercheurs mais aussi aux personnalités administratives, politiques, africaines ou non qui apportent leur pierre à l'édification du Cames.

Au nom de l'ensemble des récipiendaires, le Pr Abraham Constant Ndinga-Mbo, le plus âgé d'entre eux, a pris la parole. « Nous allons poursuivre nos actions pour l'épanouissement de la science et de la technologie dans l'espace Cames, en Afrique, dans le monde », a-t-il fait savoir, donnant lecture du mot de remerciement.

Rominique Makaya

## VIE ASSOCIATIVE

## «Congo uni» s'apprête à organiser des assises nationales sur la citoyenneté

L'association «Congo uni», présidée par le sénateur Jean-de-Dieu Kourissa, organisera dans les prochains jours les assises nationales sur la citoyenneté. Pour ce faire, il est allé solliciter l'engagement et le soutien de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, tout en lui soumettant un calendrier de projets.

« Nous sommes venus partager avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza ce que nous avons de commun : l'amour du Congo. Nous faisons la promotion du "vivre-ensemble", de l'unité nationale et des valeurs de la République. Nous avons vu ce qu'elle a déjà fait comme actions et nous voulons avec elle continuer de partager cet amour du Congo que nous avons en commun, cet amour de combat que nous allons mener ensemble : l'unité nationale, parce que nous pensons que l'unité nationale c'est ce que nous avons de fondamental dans notre pays », a expliqué Jean-de-Dieu Kourissa, au sortir des échanges avec la di-

rectrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

En effet, le sénateur Jean-de-Dieu Kourissa a félicité Béline Ayessa car, depuis un moment, elle fait beaucoup pour créer des ponts d'unité au Congo, notamment à Madibou, Makélékélé, Bacongo... « Nous sommes très heureux de l'avoir rencontrée et nous avons trouvé une dame d'une grande compréhension et d'un engagement sans faille. Nous pensons que nous pouvons partir d'ici très heureux et satisfaits. Je peux également vous dire qu'on peut être fier d'être Congolais parce qu'il y a des Congolaises engagées pour l'unité de notre pays », a-t-il signifié.

Le président de l'association Congo uni a fait savoir



Le sénateur Jean-de-Dieu Kourissa échangeant avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa/Adiac

à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza qu'ils ont quelques projets dont une table ronde qu'ils vont organiser sur le thème de la consolidation des fondements du "Vivre-ensemble", qui

est l'axe n°1 du projet de société du président de la République. Tout comme ils veulent aussi organiser avec la directrice générale du mémorial, dans les jours qui viennent, quelque chose qui leur paraît essentiel pour le

pays, les assises nationales sur la citoyenneté. L'organisation de ces assises, a expliqué Jean-de-Dieu Kourissa, permettra à chaque Congolais de comprendre ce qu'est être un citoyen.

Bruno Zéphirin Okokana



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## GOUVERNANCE

## Le chef de l'Etat exhorté à ouvrir l'espace civique

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), vivement préoccupée par les événements survenus à Kinshasa le 19 mai dernier du fait de l'attaque de la résidence du vice-Premier ministre, Vital Kamerhe, et du Palais de la Nation, bureau officiel du président de la République par des hommes conduits par sieur Christian Malanga, demane au président de la République d'ouvrir l'espace civique pour que les citoyens s'expriment librement sur leurs conditions de vie et sur la gouvernance générale du pays.

L'Asadho fait savoir que « Selon ses propres déclarations contenues dans les vidéos prises lors de leur entrée au Palais de la Nation, ce groupe d'hommes avait l'objectif de prendre le pouvoir et de mettre en place un autre régime ». Elle s'inquiète du choix fait par Christian Malanga et ses hommes d'utiliser la violence pour prendre le pouvoir alors que tous les Congolais, selon la Constitution, ont convenu que le pouvoir s'obtient par la voie des élections.

#### La répression systématique des manifestations pacifiques

Cette organisation condamne toute tentative de prise de pouvoir par la violence et appelle ceux qui ont des frustrations de quelque nature que ce soit à les exprimer par des voies démocratiques.

L'organisation de défense des droits humains regrette, cependant, le fait que toutes les revendications pacifiques subissent des représailles de la part de la police nationale congolaise ou de l'Agence nationale de renseignement (ANR), dans l'indifférence totale des hautes autorités du pays dont le président de la République et le Premier ministre. « Ils sont arrêtés, maltraités et mis aux arrêts arbitrairement », a-t-elle dénoncé. Pour soutenir ces allégations, l'Asadho documente certains cas les plus récents parmi ceux enregistrés depuis l'année dernière. Selon elle, en date du 5 février dernier, plusieurs jeunes des mouvements citoyens dont Fred Bauma et Bienvenu Matumo, respectivement d'Ebuteli et de la Lucha, ont été arrêtés et torturés par les agents de l'ANR,

en marge de la manifestation organisée au Palais du peuple, à Kinshasa, par les mouvements citoyens pour commémorer l'an un de l'occupation de Bunagana par les troupes rwandaises.

L'Asadho rappelle également que le 4 mars, des activistes de Goma, au Nord-Kivu, qui marchaient pour exiger les allègements fiscaux et sociaux, ont été arrêtés arbitrairement par la police. Le chargé du réseau de Filimbi, Christopher Muyisa, était pris à cette occasion. Et à peine le 20 mai, plusieurs jeunes des mouvements citoyens dont Gauthier Kasongo, Joël Ituka, Tony Ndjoli, Chadrack Mukweyi, Hussein, André Okoka, Didier Bomba et Eric Kabongo ont été arrêtés pour avoir organisé, à Kinshasa, une marche pacifique contre la vie chère. Deux jours

après, plusieurs autres mouvements citoyens de la ville de Goma ont organisé une marche pacifique pour dénoncer la pénurie d'eau potable dans la ville. « La manifestation a été réprimée et quatre jeunes dont JP Mulagizi, Héritier Nyamwami, Thanks Walaya et David Ishara Habamungu ont été arrêtés et conduits à la police », a souligné l'Asadho, indiquant que ces quelques cas montrent de manière claire que l'espace civique est confisqué par le pouvoir en place, rendant ainsi toute revendication démocratique difficile.

Les citoyens, précise-t-elle, ne peuvent pas utiliser les moyens démocratiques prévus par la Constitution pour s'exprimer. Celui qui le fait expose sa vie aux représailles du régime. Tout en condamnant fermement cette attitude anti-démocratique, l'Asadho recommande

au président de la République de faire respecter l'article 60 de la Constitution qui dispose que « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales consacrées dans la Constitution s'impose aux pouvoirs publics et à toute personne ».

Au ministre de l'Intérieur, l'Asadho demande d'instruire la police pour qu'elle s'abstienne de réprimer les manifestations pacifiques et d'arrêter arbitrairement les manifestants; de prendre des sanctions administratives contre tous les policiers impliqués dans la répression des manifestations pacifiques. Elle exhorte le peuple congolais de continuer à se battre pour que l'exercice de toutes les libertés publiques garanties par la Constitution soit effectif.

Lucien Dianzenza

## ENTREPRENEURIAT CULTUREL

## Six bourses octroyées pour le développement de projets

Un chèque de 7000 dollars a été remis à six boursiers sur les douze candidats arrivés au bout de la course, le 24 mai au Centre Wallonie-Bruxelles, marquant le couronnement de cinq années de parcours du programme lancé en 2019 par la Plateforme contemporaine pour contribuer au meilleur avenir de la culture en République démocratique du Congo.

Douze candidats sur les vingt-et-un au début ont été les plus téméraires, gardant le cap. Ainsi, douze brevets leur ont été décernés mais seuls six ont remporté la mise. Kerene Maleli, Augustin Kibushi, Sarah Ngoie, Cerise Ngoie, Lisa Bwalelo et Fabrice Makosi sont les six premiers boursiers du projet Fac'Arts. Passés au crible par le jury présidé par le chef de programme culture Unesco, les projets primés ont été jugés « d'une valeur exceptionnelle ». Pourtant, ces opérateurs culturels en herbe ne sont pas issus de filières artistiques. « Il leur a fallu faire une immersion dans un secteur où ils étaient novices. Interroger plusieurs disciplines et se créer une place pour », a témoigné Augustin Bikale. Parmi eux, des licenciés en droit et économie désormais engagés à booster le secteur culturel et s'y positionner comme acteurs incontournables.

La diversité des projets proposés fait la richesse de cette première édition de Fac'Arts. Les six boursiers ont choisi des domaines spécifiques dans lesquels ils pensent offrir les meilleurs services sur le marché en y apportant leur touche innovante. Les trois premiers d'entre eux se sont engagés dans des voies distinctes. Avec « Monis'arts », Kerene Maleli choisit l'Art-déco comme champ d'activité à travers « la fabrication d'ob-



Les six boursiers brandissant leurs chèques en compagnie du coordonnateur et de la vice-PCA de la Plateforme/Adiac

jets décoratifs et l'accompagnement des artistes pour la vente et la promotion de leurs œuvres ». Optant pour la musique, Augustin Kibushi lance « Rumba » dans la visée de « la découverte et la protection des talents ainsi que leur booking ». Avec « EsengoBD » Sarah Ngoie entend apporter sa pierre dans l'univers de la bande dessinée, quitte à « créer une maison d'édition » accordant la primeur de ses services aux bédécistes congolais.

Quant aux trois autres, « Cerise production » de Cerise Mbenzu s'attribue comme mandat de « créer de la valeur autour du management des projets artistiques

en passant de la création jusqu'à la production pour la promotion des artistes et la valorisation des expressions culturelles ». Pour sa part, Lisa Bwalelo a décidé d'orienter sa marque « Mama Uzima » vers « une industrie de couture spécialisée dans la confection de tenues de scènes ». Dans le but, précise-t-elle, « de créer des costumes qui contribuent à l'esthétique et à la narration de performances artistiques pour susciter une émotion ou créer un aspect visuel qui conduise à une expérience immersive du public ». Fabrice Makosi, avocat au barreau de Kinshasa, dévoue comme mission à « Mwindi

arts (emmener la lumière dans l'art) », « l'assistance juridique spécialisée » à travers « l'accompagnement des artistes pour la contractualisation, la protection de leurs œuvres » et « management et promotion d'artistes ».

#### Renforcer les capacités techniques

La première édition Fac'Arts, portée par la Plateforme contemporaine, a eu l'avantage de produire six opérateurs culturels prêts à œuvrer de manière efficiente. Ce, épousant son ambition et son engagement à s'investir pour l'amélioration de la qualité artistique afin de valoriser la culture congolaise tout

en promouvant l'émergence d'un entrepreneuriat local fort et actif. Vision rappelée par Benjamin Tezangi pour qui « la formation professionnelle culturelle constitue un levier majeur de compétitivité et d'adaptabilité pour les entreprises lorsqu'il s'agit de faire face efficacement aux changements technologiques ou de mutation économique ».

Le coordonnateur de la Plateforme contemporaine n'était pas le seul à afficher sa fierté d'avoir mené la barque à si bon port. En effet, les partenaires du programme, particulièrement les ambassades de Belgique et d'Allemagne associées à l'Institut Goethe, l'institution financière Finca et l'Unesco ont chacun loué les efforts et l'énergie fournis dans sa concrétisation. Aussi, Augustin Bikale s'est targué que cette dernière organisation, à travers Fac'Arts, a « accompagné l'avenir de la RDC dans le secteur » culturel. Et qui plus est, « un projet qui a formé des consommateurs de la culture ». Soulignant en sus que pour l'Unesco « le projet entre dans les missions de l'organisation d'aider le pays à se doter non seulement des instruments juridiques ou des politiques, mais également de renforcer les capacités techniques pour tous ceux qui s'engagent dans ce secteur ».

Nioni Masela

## DÉBAT

# Une conférence sur «La place du sport dans le développement du Congo de demain»

À l'heure des Jeux Olympiques et à quelques semaines de l'ouverture de «Paris 2024», Jean-Luc Kitoko, éducateur sportif, multiple champion de France, a convié ses compatriotes et amis du Congo à la conférence dédiée à l'éclairage sur l'apport décisif du sport au développement du Congo.

Le 25 mai, sportifs, éducateurs, médecins et autres personnalités se sont retrouvés à Serris, près de Paris, dans la salle de sport Magicfit, dont le propriétaire est l'initiateur de la conférence.

L'entraîneur de l'équipe de France de full-contact, kickboxing, light-contact, semi-contact, energie-full, Jean-Luc Kitoko, coach sportif champion du monde et d'Europe 6° dan, médaillé de bronze aux Mondiaux de 1990, rentré il y a quelques jours d'une compétition avec l'équipe de France en Turquie, a souhaité la bienvenue aux participants et planté le décor sur ce qu'il attendait de cette rencontre.

Débutée par une présentation succincte, cette conférence s'est articulée en quatre points : «Le sport de l'enfance à l'adolescence» ; «Le sport et la santé» ; «Le sport et le handicap» et «Le sport et la législation».

Démarrant le premier, le Dr Patrice Serge Ganga-Zandzou, pédiatre au Centre hospitalier de Roubaix, a placé le sport au

cœur des différentes périodes, de l'enfant à l'adolescent, durant lesquelles il est question de favoriser une pratique physique et sportive. Il a souligné l'importance du sport dans son rôle physique, social, psychique, au fur et à mesure de l'enfance à l'adolescence. Sa réflexion a porté sur la contribution d'un éventuel dispositif sportif permettant l'activité physique et sportive pour une population de 5 millions d'habitants, dont 47 % ayant moins de 18 ans.

S'en est suivi le sous-thème «Le sport et la santé» animé par le Dr Jean Patrice Binuani, praticien hospitalier chirurgie cardio-vasculaire au Centre hospitalier universitaire d'Angers. En tant que spécialiste, il a rappelé les bienfaits d'une activité physique obtenus sur la santé grâce à la pratique d'une activité physique et sportive régulière à tous les âges.

Ramenant les interventions de la conférence vers le Congo, Berhulles Loumouamou est intervenu en appui du sous-thème



La photo souvenir à l'issue de la conférence sur le sport à Serris, 25 mai 2024/Phot-Vidéaste Telly

«Le sport et le handicap». Certes, une vraie prise de conscience a déjà eu lieu concernant le développement des sports pour les personnes en situation de handicap. Mais dans la vie quotidienne, force est de constater que la pratique se heurte aux freins de la société. Pourtant, a-t-il relevé, les efforts sont menés souvent à titre personnel, entre membres de la famille ou effectués par des amis. Au niveau étatique, il manque l'organisation des rendez-vous sportifs dédiés aux personnes en

situation de handicap. Il leur manque également des structures en place leur permettant de s'épanouir et de représenter le Congo sur la scène internationale.

À propos du sous-thème «Le sport et la législation», William Ofounda, éducateur sportif à la mairie de Colombes, a plaidé pour la mise en place d'une réglementation sportive adéquate au Congo. Pour lui, celle-ci aura pour objectif général de contribuer à la protection des usagers des services sportifs, no-

tamment en s'assurant, par des actions appropriées d'information et de contrôle, du respect de certaines dispositions déjà inscrites au Code du sport. De l'avis des participants, cette conférence a été enrichissante. Elle a permis de poser des jalons sur les synergies à mettre en place entre la diaspora et leur pays d'origine, le Congo, en vue d'une co-construction par le biais du sport, pouvait-on entendre à l'issue de la rencontre ponctuée par un pot d'amitié.

**Marie Alfred Ngoma**

## RENCONTRE IMPROMPTUE

## Ghislain Joseph Gabio s'entretient avec Préféré Moukila à Paris

Venu au rendez-vous administratif au service consulaire de l'ambassade du Congo à Paris, le journaliste Ghislain Joseph Gabio, «M. Tao Tao», a eu l'heureuse surprise de rencontrer l'un des enfants du «Ballon d'or» Paul Sayal Moukila.

« Ne me fais pas pleurer mon fils », a confié le célèbre journaliste de la finale de la Coupe d'Afrique des nations Yaoundé 1972, l'unique remportée par le Congo.

En un laps de temps, le 27 mai à l'ambassade du Congo, rue Paul-Valéry, les agents du service consulaire ont assisté à une belle séquence de souvenirs illustrés à l'évocation de deux personnages du football congolais. L'un, journaliste retraité, Ghislain Joseph Gabio. Dans le journalisme sportif, il est une fierté africaine, journaliste le plus célèbre et



le plus fécond de l'histoire congolaise de 1972 à 2015. L'autre, footballeur, Paul Sayal Moukila, né le 6 juin 1950 à Souanké, au Congo, champion d'Afrique et «Ballon d'or» en 1974, décédé le 23 mai 1992 à Meaux, en France, des suites d'une crise de paludisme.

« Et par le hasard des choses, cette scène s'est produite au mois de mai, quatre jours après la date anniversaire du décès de l'international congolais, 32 ans après », a fait remarquer un des témoins de cette visite impromptue.

**M.A.N.**

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

# AC Léopards de Dolisie mathématiquement champion

Les Fauves du Niari signent leur retour au tout premier plan, sept ans après leur dernière consécration et leur participation à une compétition africaine dont ils restent les seuls représentants congolais à avoir disputé la phase de poules de la Ligue des champions nouvelle formule.

Le championnat national Ligue 1 s'achève le 2 juin au terme des matches comptant pour la 26<sup>e</sup> journée. Mais l'avant dernière journée disputée le week-end dernier a donné des indications fiables sur l'équipe qui va succéder à l'AS Otohô en ayant mis un terme à son règne de six longues saisons sans partage. L'Athlétic club Léopards de Dolisie, leader depuis la deuxième journée, a mathématiquement déjà enfilé le plus beau costume de champion du Congo, après sa victoire 2-1 devant V Club Mokanda au stade Paul-Sayal-Moukila. Il disputera la saison prochaine la Ligue africaine des champions. Tous les voyants sont au vert pour que les Fauves du Niari (52 points) qui conservent leurs trois points d'avance sur l'Interclub, leur poursuivant immédiat, soient aux anges au terme de la 25<sup>e</sup> journée. L'Interclub peut bien sûr revenir à leur hauteur en cas d'une contre-performance.



Les Léopards de Dolisie mathématiquement champions du Congo/Adiac

Mais pour une question d'honneur, le club de Dolisie n'a besoin que d'un point, le 2 juin à Pointe-Noire, contre l'AS Cheminots pour éviter les éventuels calculs. Mais quoi qu'il arrive, il en sortira toujours vainqueur, peu importe les scénarios. Déjà, la confrontation plaide en faveur des Dolisiens. Les

Fauves avaient fait jeu égal à Brazzaville, 1-1, face à l'Inter avant de concéder un nul blanc à Dolisie. La différence générale des buts est aussi à l'avantage des Léopards (+ 20 contre +15). C'est à ce juste titre que Dolisie a célébré ses héros au terme d'une rencontre contre V Club qui semblait mal em-

barquer, à cause d'une ouverture du score des visiteurs à la 10<sup>e</sup> minute. Mais Obassi à la 66<sup>e</sup> et Chadly Kennedy ont tué le suspense, offrant ainsi un cinquième titre national aux Léopards après 2012, 2013, 2016 et 2017. La lutte pour la deuxième place qualificative à la Coupe africaine de la Confédération

s'annonce, par ailleurs, très âpre. L'Interclub (49 points) a son destin en main. Une victoire ou un nul face à l'AS Otohô lui ouvrira grandement les portes de cette compétition qu'il n'a plus disputée depuis 1991, une éternité. L'Interclub a battu, le 25 mai à Kinkala pour le compte de la 25<sup>e</sup> journée, les Diables noirs, 1-0, et l'AS Otohô lui a répondu, le 26 mai, en infligeant un 3-0 à la Jeunesse sportive de Talangai. L'AS Otohô est contraint de l'emporter, le 30 mai, devant Interclub pour lui priver d'une qualification africaine qui tend déjà les bras à son adversaire. Un match aux allures d'une finale. Malgré sa victoire sur l'AS Vegas, 3-2, le FC Nathalys est officiellement relégué en Ligue 2. L'AS Vegas est baragiste puisque l'As JUK a eu raison de l'AS Cheminots, 1-0. Dans les autres rencontres, le FC Kondo a battu l'Etoile du Congo 1-0. Le Cara a dominé BNG 2-1.

James Golden Eloué



**LIBRAIRIE  
LÈS MANGUIERS**

EN VENTE

**ÉMILE GANKAMA**

*A la vie  
bel hommage*

Les Lettres  
Manguières

Annyek IBATA-OKOKO

**Ombres  
et lumières**

Poésie

Préface de Ulrich BAKOUMISSA NGOUANI

ESSAIM PLUMES

Émile Gankama

**La Cité  
d'attache du  
vieux port**

Roman

JAMA

L'Harmattan

Jean Bernard Nkoua-Mbon

**Le Covid-19  
et moi**

Le combat d'un médecin  
contre le coronavirus à Brazzaville

Préface du Professeur Djanga LEFOUOBA

JAMA

L'Harmattan

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire  
chez les Ambosí**

Préface de  
Pr Théophile OIBENGA

Collection Congo et  
Mondiale de L'Harmattan

Hérisonne Payima Lombobo

**Les organisations  
internationales de  
l'Afrique centrale**

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïvoine SALL

JAMA

L'Harmattan

**LE CADAVRE  
DU FLEUVE**

Marie-Françoise  
Ibovi

Les Lettres  
Manguières

**L'improbable  
destin de  
Londala**

Esclavage et héroïsme  
sous la protection  
de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

JAMA

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique  
en République du Congo :  
Problèmes et perspectives

Congo-Press

Abraham Constant NDINGA-MBO

**Pour une histoire  
du monde teke**

Méthodologie et réflexions

L'Harmattan  
Congo-Brazzaville

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

**Albanie, finale des play-offs, 1re division**

Le Partizani s'incline en finale face au FK Egnatia (0-1) et perd son titre face au premier de la saison régulière. Buteur en demi-finale, Archange Bintsouka était titulaire au coup d'envoi.

L'attaquant international a ouvert le score à la 22e d'une demi-volée du gauche, mais l'arbitre a annulé le but pour faute préalable de Mba (faute de main et charge sur un défenseur).

Oublié par Mba, puis Cara alors qu'il était bien placé, puis remplacé à l'heure de jeu.

**Autriche, 30e et dernière journée, 2e division**

St-Pölten termine sa saison par un succès 3-1 à Horn. Entré à la 73e, Kévin Monziano a clôt le score à la 90e, inscrivant son 2e but de la saison.

Troisième la saison dernière, St-Pölten échoue à une décevante 9e place, à 29 points de la montée.

**Belgique, 10e et dernière journée des play-offs, 1re division**

Le Cercle Bruges termine sa saison par un match nul sur le terrain du FC Bruges (0-0). Un résultat qui fait le bonheur des bleu et noir, qui remportent le titre au nez et à la barbe de l'Union-Saint-Gilloise.

Remplaçant, Senna Miangué a fait son apparition à la 87e lors du derby. Les vert et noir se qualifient pour les tours préliminaires de la Ligue Europa Conférence.

**Croatie, 36e et dernière journée, 1re division**

Gorica bat Istra 2-0, sans Merveil Ndockyt. Gorica se classe 7e sur 10.

**Ecosse, barrage retour, 1re division**

Il n'y a pas eu de suspense pour Ross County, vainqueur 4-0 au retour face aux Raith Rovers (2-1 à l'aller). Loick Ayina n'était pas dans le groupe pour ces deux matches.

**Espagne, 38e et dernière journée, 1re divi-**

Sylver Ganvoula, acteur important de la conquête du titre avec 9 buts, soulève le trophée (DR)

**sion**

Première titularisation depuis le 18 février pour Faitout Maouassa, remplacé à la 60e lors du naufrage de Grenade à Gérone (0-7). Les Andalous terminent la saison à la 20e place, avec 21 points. Direction la LaLiga 2.

**Espagne, 41e et avant-dernière journée, 2e division**

Santander et Jordi Mboula, entré à la 65e, s'inclinent face à Saragosse (0-2). Le Racing reste 6e et dernier qualifié pour les play-offs, avec 2 points d'avance sur Gijon. Il faudra battre la réserve de Villarreal ou alors rapporter un point pendant que Gijon s'incline à Eldense.

L'équipe des Asturies a battu Eibar (1-0), sans Pierre Mbemba. L'ancien Lillois était aligné avec la réserve du club, battue par l'Entregu en demi-finale retour du barrage pour l'accession en 4e division (2-3).

**Belgique, barrage retour, 1re division**

Courtrai et Mark Mampassi conservent leur place en Jupiler League à l'issue du duel face à Lommel.

Vainqueur 1-0 sur le terrain du 4e de deuxième division, Courtrai a rem-

porté, dimanche, le match retour sur le score de 4-2, après prolongations. En effet, Lommel avait ouvert le score, poussant Mampassi, titulaire au poste d'axial droit, et ses coéquipiers dans leurs retranchements.

**Israël, 10e et dernière journée, 1re division**

L'Hapoel Haifa clôt sa saison par un succès 2-0 sur le terrain du Maccabi Haifa. Fernand Mayembo était titulaire pour ce derby. L'Hapoel se classe 4e, à deux points des places européennes.

**Italie, 36e et dernière journée, 1re division**

Warren Bondo est entré à la pause lors du revers de Monza chez la Juventus de Turin (0-2). Les Lombards sont 12e avec 45 points.

**Luxembourg, 30e et dernière journée, 1re division**

Schiffange l'emporte 3-1 à Pétange. Sans Vancy Mabanza, absent depuis avril et sur le départ pour Tienen, en 3e division belge.

Herman Moussaki n'était pas dans le groupe de Dudelange, vainqueur 3-2 à Witz.

Au classement, Dudelange est 3e et Schiffange termine dernier.

**Kosovo, 36e et dernière****journée, 1re division**

Titulaire, Raddy Ovouka est sorti sur blessure à la 65e lors du match nul de Drita face à Malisheva (1-1). Drita est 3e et disputera les tours préliminaires de la Ligue Europa Conférence.

**Russie, 30e et dernière journée, 1re division**

Battu sur le terrain du CSKA Moscou (2-0), le FK Ural recule à la 14e place et devra passer par un tour de barrage face à Akron pour sauver sa place en première division (29 mai et 1er juin).

Emmerson Illoy Ayyet est resté sur le banc.

**Russie, 34e et dernière journée, 2e division**

Sans Erving Botaka Yoboma, resté sur le banc, l'Arsenal Tula est battu à Shinnik (0-1) et prend la 4e place. Tula affrontera le Nizhny Novgorod, 13e de 1re division, les 29 mai et 1er juin pour une place en première division.

**Suisse, 38e et dernière journée, 1re division**

Devant leur public du Wandorf Stadion, les Young Boys de Berne célèbrent leur 17e titre en corrigeant Winterthur 3-0. Entré à la 59e, Sylver Ganvoula a marqué le 3e but de son équipe d'un coup-franc puissant à

la 90+1. Averti pour sa célébration, le capitaine des Diables rouges achève avec brio sa belle saison (9 buts et 2 passes décisives).

Le Servette bat Lugano 2-0, pour l'honneur. Bradley Mazikou, titulaire, et les Genevois sont 3e avec 1 point de retard sur Lugano, qu'ils retrouveront le 2 juin en finale de la Coupe de Suisse. Quel qu'en soit le résultat, le Servette disputera le 3e tour préliminaire de la Ligue Europa.

**Turquie, 38e et dernière journée, 1re division**

Hatayspor sauve sa place en première division au bénéfice de son succès sur Rizespor (2-0). Chandrel Massanga, titulaire, et Hatayspor se classent à la 15e place.

**Ukraine, 30e et dernière journée, 1re division**

Polissya est 5e après son succès face au Chakhtar Donetsk (2-0) et disputera donc les tours préliminaires de la Ligue Europa Conférence.

Blessé depuis le 24 février, Béni Makouana a retrouvé les terrains d'entraînement. Notons que le promu était 3e lors de la blessure de l'international congolais, qui pourrait être l'objet de convoitises cet été.

Camille Delourme

## SAHEL FESTIVAL ET MUSIQUE DU MONDE 2024

# Les artistes appelés à s'inscrire

Le comité d'organisation du Sahel festival et musique du monde lance un appel ouvert destiné aux artistes du continent africain pour participer à sa septième édition dont les inscriptions se clôtureront le 15 août.

La septième édition de Sahel festival et musique du monde a pour thème « Voyage sonore : connexions universelles ». Elle se tiendra du 6 au 16 septembre, dans les villes du Niger, notamment Niamey, Zinder et Diffa. Le festival sera organisé par l'Association pour l'émergence des cultures nigériennes et africaines qui a pour objectif de promouvoir et de valoriser les cultures africaines. Il permet également de promouvoir le métissage artistique, culturel entre les pays du Sud et ceux du Nord puis de favoriser l'émergence de nouveaux talents.

L'appel est ouvert aux artistes ou groupes africains qui évoluent dans les disciplines suivantes : musique, danse, humour, mode,



théâtre, cinéma, foire.

Pour s'inscrire, les artistes qui veulent se produire en live doivent faire parvenir à l'adresse mail [association.aecna@gmail.com](mailto:association.aecna@gmail.com) les pièces suivantes : un dossier de presse complet, une photo de qualité supérieure (format HD, minimum 4,00 Mo).

Quant aux groupes, ils doivent fournir la liste de chaque membre et son rôle ; une photo de qualité supérieure (format HD, minimum 4,00 Mo) du groupe.

Les artistes ou groupe retenus se produiront en show case à l'occasion du festival devant un public de professionnels. Près d'une vingtaine de pays d'Afrique seront sélectionnés pour participer à ce festival.

*Rosalie Tsiankolela Bindika*



## AVIS DE PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION ET DE L'ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER/TRESORIER DU PRACAC



### Référence et date de publication

- La Semaine Africaine N° 4230 du vendredi 17 mai 2024
- Les Dépêches de Brazzaville N° 4751 du lundi 13 mai 2024

Il est porté à la connaissance des potentiels candidats aux postes de Spécialiste en Suivi Evaluation et d'Assistant Administratif et Financier/Tresorier du PRACAC publiés dans les journaux mentionnés ci-dessus que la date limite de dépôt de candidature initialement prévue pour le 28 mai 2024 est prolongée au 04 juin 2024. Les dossiers sont à déposer à la même adresse sis 12 rue Duplex/Secteur Blanche Gomez.

**Le Coordonnateur,**

**Benoît NGAYOU**

## NÉCROLOGIE



Les familles Kaba et Oko Basile (ex agent des PTT) ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, petit-fils, neveu et frère le nommé Tatian Marius Oko.

Décès survenu à Brazzaville, le 16 mai 2024 des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°23 bis rue des Martyrs Poto-Poto 2 (arrêt Le Métro rue Mbochis).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Ngolo Annie Patricia, Trésor Mapemba, Seinzor Germine, Gabin, Thierryna et Franck, Gédéon ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, grand-soeur Séraphine Evélyne Mobjébgé, survenu à Brazzaville, le 10 mai 2024. La veillée mortuaire se tient à Manianga, arrêt église. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## INVESTITURE DU PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI

## Denis Sassou N'Guesso rend hommage au peuple comorien

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a pris part le 26 mai à la cérémonie d'investiture de son homologue de la République des Comores, Azali Assoumani.

Au nom de tous les chefs d'Etat et de gouvernement, Denis Sassou N'Guesso a rendu un vibrant hommage « au vaillant peuple de l'Union des Comores et, à travers lui, à vous-même, monsieur le président, mon cher frère pour votre leadership ».

« Monsieur le président, les Congolais et leurs frères africains gardent impérissable le souvenir de vos différentes visites dans leur pays. Notamment durant votre brillant mandat à la tête de l'Union africaine, notre organisation continentale. Ils vous témoignent leur reconnaissance pour votre intérêt jamais démenti pour une Afrique moderne, unie, solide et solidaire », a déclaré le président congolais Denis Sassou N'Guesso.

Evoquant la situation en Libye, en sa qualité de président du comité de haut niveau de l'Union africaine, Denis Sassou



Denis Sassou N'Guesso délivrant son message

N'Guesso a fait savoir à quel point il n'a pas été facile « de prêcher la réconciliation et le pardon

dans ce pays déchiré par la guerre civile depuis plus d'une décennie ». « Aujourd'hui, après bien

des efforts de persuasion, on peut enfin entrevoir la tenue de cette conférence de réconciliation que tous

ou presque considère à juste raison comme un facteur d'apaisement général, indispensable aux élections présidentielles et législatives tant attendues », a indiqué le chef de l'Etat congolais.

Denis Sassou N'Guesso a également parlé de la menace climatique. La protection de l'environnement constitue, selon lui, « une urgence absolue ». Dans ce cadre, il a annoncé que « la République du Congo organisera, du 2 au 5 juillet, à Brazzaville la première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, en lien avec la lutte contre le changement climatique qui est notre priorité commune ». A ce sujet, il a invité, hormis les chefs d'Etat présents à Moroni, tous ses homologues africains à prendre part à la conférence sur l'afforestation et le reboisement qui se tiendra à Brazzaville en juillet prochain.

Yvette Reine Nzaba

## Azali Assoumani promet de renforcer les partenariats en faveur de la Zlécaf

Réélu président de la République, le chef de l'Etat comorien, Azali Assoumani, a été investi le 26 mai à Moroni, en présence de cinq de ses homologues africains dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso et de plusieurs délégations étrangères.

Dans son discours prononcé lors de la cérémonie de son investiture, le président comorien, Azali Assoumani, a défendu son bilan, évoquant aussi d'autres sujets comme la relance économique, et s'est engagé pour une nation « unie et solidaire ».

« En ma qualité de président de la République des Comores, garant des institutions et premier défenseur de l'intérêt national, je mettrai tout en œuvre pour garantir la paix, la sécurité, la cohésion nationale et l'intégrité territoriale de notre pays », a déclaré le chef de l'Etat comorien. Il a appelé à une « étroite collaboration » avec les nouveaux gouverneurs qui ont également prêté serment dimanche afin de « bâtir

ensemble une nation davantage unie et solidaire offrant des perspectives nouvelles à son peuple pour plus de paix et de développement ».

En dépit des différentes crises qui se sont succédé durant la période 2019 à 2023, « l'Union des Comores a pu enregistrer une croissance économique positive autour de 3 % avec l'objectif de la faire passer à 5 % ou plus au cours des cinq prochaines années », a-t-il

précisé.

Pour les années à venir, il a promis notamment de renforcer les partenariats avec les investisseurs en faveur notamment de la zone de libre-échange continentale africaine. En effet, il a appelé à s'efforcer d'attirer davantage d'investisseurs venant de pays et organisations partenaires et tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf). « C'est ensemble que nous devons et que

nous pouvons renforcer nos institutions, promouvoir les libertés démocratiques et consolider ainsi la démocratie et l'Etat de droit dans notre pays, et faire gagner notre nation », a-t-il dit. « Avec l'appui financier de l'AFD, une société de fonds de garantie dont les banques commerciales sont les actionnaires majoritaires sera agréée par la Banque centrale, dans les mois à venir. Cette société va accorder des crédits aux

entrepreneurs porteurs de projets inscrits dans le PCE », a assuré le président comorien.

Tout en remerciant les Comoriens qui lui ont renouvelé leur confiance, le président comorien a rappelé qu'il s'était engagé depuis 2016 en faveur d'un programme de développement socioéconomique fondé sur une croissance économique forte qui permettra aux Comores d'accéder au rang des pays émergents à l'horizon 2030. Azali Assoumani a été réélu président au premier tour de l'élection présidentielle comorienne tenue le 14 janvier dernier. Selon les résultats définitifs proclamés par la Cour suprême, il a obtenu 99.541 voix, soit 57,02 % des suffrages exprimés.

Y.R.Nz.

**« En ma qualité de président de la République des Comores, garant des institutions et premier défenseur de l'intérêt national, je mettrai tout en œuvre pour garantir la paix, la sécurité, la cohésion nationale et l'intégrité territoriale de notre pays »**